

Règlement

1ère édition de la

LA MONTOISE

organisée par

Course Pédestre Notre-Dame de Monts



Dimanche 2 octobre 2022

Epreuve : Course Pédestre de Notre Dame de Monts organise la 1ère édition de « LA MONTOISE », rassemblement de sportifs licenciés FFA et non licenciés, sur 4 parcours (label départemental) :

- Course Nature, 1 parcours de 9 kms ouvert à partir de cadets (nés en 2006 ou avant)
- Course Nature, 1 parcours de 16 kms ouvert à partir de juniors (nés en 2004 ou avant)
- Virée Nordique, 1 parcours de 11,5 kms ouvert à partir de cadets (nés en 2006 ou avant)
- Marche Nordique, 1 parcours chronométré de 16 kms, 1^{ère} étape du Challenge de Marche Nordique en Vendée (saison 2022/2023), ouvert à partir de juniors (nés en 2004 ou avant)

Départ/ Arrivée : Camping Municipal de l'Orgatte à Notre Dame de Monts (85690) Avenue Abbé Thibaud.

Parcours : Ces 4 circuits propices à la course et la marche nordique, vous sont proposés au travers de la Forêt domaniale des Pays de Monts, 100% sans bitume, avec l'autorisation et le partenariat de l'ONF :

- 9H00 : départ Course Nature, 16 kms,
- 9H10 : départ Course Nature, 9kms,
- 9H25 : départ Marche Nordique 16 kms,
- 9H30 : départ Virée Nordique 11,5 kms,

Dans le cadre de la Journée Nationale de Marche Nordique 1 circuit d'initiation sera proposé avec prêt de bâtons contre Carte d'identité en caution (inscription gratuite sur place), départ vers 9H35.

Inscription : Elle se fera via le site :

<https://www.espace-compétition.com/index.php?module=inscription&comp=2390>

(accessible sur le site www.cpnadm.fr, et par QR-Code affiché sur l'affiche et les flyers de publicité) accompagnée :

- d'un certificat médical d'aptitude à l'athlétisme (la course ou la marche nordique selon le cas) ou de la copie de votre licence FFA (2022/2023), mention « **en compétition** » obligatoire sauf pour la virée nordique non chronométrée de 11,5 Kms ;
- de votre paiement en ligne.

Tout engagement est personnel ; aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit, sous peine de disqualification.

ATTENTION pas d'inscription sur place.

Tarifs (+ participation environ 1€ pour site d'inscription) :

Course Nature, 16 kms : Licenciés FFA : 10€ ; non Licenciés FFA : 12€ (nombre de places limité à 150)

Course Nature, 9 kms : Licenciés FFA : 8€ ; non Licenciés FFA : 10€ € (nombre de places limité à 120)

Marche Nordique 16 kms : Licenciés FFA : 10€ ; non Licenciés FFA : 12€ € (nombre de places limité à 150)

Virée Nordique 11,5 kms : Licenciés FFA : 8€ ; non Licenciés FFA : 10€ € (nombre de places limité à 80)

Initiation Marche Nordique : Gratuit

Dossards : A retirer sur place à partir de 8H00, sur présentation d'une pièce d'identité

Dossards à puce réutilisable, restitué à l'arrivée (contre remise récompense).

Le dossard devra être porté sur le devant, entièrement lisible tout au long de l'épreuve.

Signalisation : Les parcours seront balisés à l'aide de panneaux signalétiques et rubalises. Des signaleurs seront positionnés aux points stratégiques pour diriger et aider les coureurs et les marcheurs.

Ravitaillement : sauf contraintes sanitaires, au moins 1 point de ravitaillement sera proposé pour chacun des 4 circuits, et à l'arrivée.

Respect de l'environnement : les organisateurs s'engagent dans une démarche écologique et demandent

Règlement

aux participants : de respecter la nature, de ne jeter aucun débris ni aucun emballage en dehors des zones de ravitaillement, sous peine de disqualification.

Parking : le parking des voitures se fera à l'intérieur du camping municipal.

Récompense : 1 souvenir sera distribué à chaque arrivant des 4 épreuves. Podium aux trois premiers H et F du Scratch sur les 2 courses natures et le 16 km de la Marche Nordique et une coupe au club le plus représenté. Pas de podium sur la virée nordique (non chronométrée).

Chaque dossard participera à une tombola avec récompenses de nos partenaires tirées au sort.

Remise des résultats et récompenses à partir de 12h00 sur le site d'arrivée.

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une police de Responsabilité Civile souscrite auprès du Crédit Mutuel Océan. Les licenciés FFA bénéficient de leurs garanties accordées par leur licence. Les non licenciés doivent être couverts par une police d'assurance Responsabilité Civile souscrite à titre personnel.

Sécurité : Un contrat est signé auprès de la Protection Civile. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillances physiques personnelles pouvant survenir lors de ces épreuves. En cas de non-respect de la clause « Assurance », les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas d'accident.

Droit à l'image : Tout inscrit autorise les organisateurs de la Montoise et leurs ayants droits (partenaires, médias,) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquels il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à cette manifestation.

Les éventuelles mesures COVID applicables au 02/10/2022 devront être respectées par TOUS, coureurs, marcheurs, bénévoles, public. Contrôles à l'entrée du camping.

Renseignements : Tel : 06.51.74.89.40 ou 07.69.91.46.07

Mail : secretariat@cpndm.fr

site : www.cpndm.fr